

Communiqué de presse

Accord-cadre entre l'Université Saint-Joseph et arcenciel

Beyrouth, le 19 mai 2011 : Depuis des décennies, l'Université Saint-Joseph (USJ) et arcenciel, association de développement durable, travaillent en très étroite collaboration. Des cadres d'arcenciel ont été formés à l'USJ et les programmes de l'association ont toujours constitué un terrain d'application pour les étudiants de l'USJ.

Le 19 mai 2011, cette longue histoire de collaboration a été couronnée par la signature d'un accord nommé accord-cadre, et signé entre l'Université Saint-Joseph (représentée par son recteur le Pr. René Chamussy s.j.) et l'association arcenciel (représentée par son Directeur Général M. Fady Moujaess).

Cet accord prévoit de développer une collaboration qui existait depuis de longues années dans les faits et de lui donner un cadre légal et formel. Il vise donc à encourager et à ancrer davantage dans des structures, une collaboration réussie et fructueuse. Pour ce faire, cet accord prévoit un partenariat éducatif plus étroit ; les institutions de l'USJ, au Liban et à l'étranger, accueilleront dans leurs cours, conférences et autres activités universitaires, des volontaires travaillant dans le cadre associatif d'arcenciel. L'Université mettra à disposition d'arcenciel divers dispositifs, matériels, équipements, salles, bibliothèques, etc. pour la réalisation de projets communs ou d'activités de l'association. Parallèlement, l'association recevra des stagiaires de l'USJ dans ces centres et servira de terrain d'expérimentation ou de banc d'essai aux différentes institutions de l'université ; elle mettra également, ses terrains, son matériel, ses équipements et tous les dispositifs de l'ensemble de ses locaux, jugés utiles par les deux parties (serres, laboratoires, parcelles expérimentales...) à disposition des étudiants universitaires.

Dans le cadre de cette collaboration, l'Université, en coordination avec arcenciel, facilitera l'accessibilité des bâtiments, des programmes et des autres dispositifs aux personnes handicapées et assurera l'intégration de ces personnes dans toutes ses institutions. Une collaboration entre les services sociaux de l'USJ et d'arcenciel sera mise en place dans l'intérêt des usagers, étudiants, enseignants...

Cet accord prévoit également la participation et l'intervention des deux institutions dans tout séminaire, débat ou symposium organisé par l'une des deux parties pour l'ensemble des sujets d'intérêt commun. arcenciel privilégiera la publication de ses ouvrages (par exemple, le « manuel de construction d'une maison en terre ») ou la capitalisation de ses projets (par exemple, les cédéroms interactifs) par les éditions et services de l'USJ. L'objectif de cet accord est d'établir la meilleure collaboration entre l'Université Saint-Joseph et l'association arcenciel, dans l'intérêt du développement durable au Liban.

-Fin-

Pour plus d'informations prière contacter :

Sandrine Succar Sabbagh ou Roger Haddad,
Service des publications et de la communication,
Téléphone : +961 (1) 421 000 - Poste : 1218 ou 1175,
Télécopie : +961 (1) 421 005

